

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 AN	6 MOIS	3 MOIS
La Feuille prise au bureau	8	3 20	1 80
rendue franco par la porteur	8	4 20	2 30
Unon postale, par 1 numéro	25	13	6 75
par 2 numéros	20	10 50	5 50
Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.	L'envoi du journal ne cesse qu'au refus de l'abonné.		

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR		ARRIVÉES DE	
4 40	7 48	8 45	10 48
5 05	7 20	11 25	1 15
5 58	10 35	12 54	1 49
6 05	8 17	10 45	1 58
Départs pour		Arrivées de	
5 10	7 30	8 45	10 48
5 05	7 20	11 25	1 15
5 58	10 35	12 54	1 49
6 05	8 17	10 45	1 58

ANNONCES

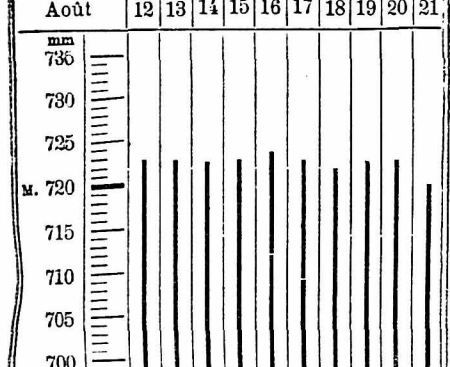
Cantonales	ANNONCES	Non Cantonales
De 1 à 8 lignes	0 50	La ligne ou son espace
» 4 à 5 »	0 65	» Répétition
» 6 à 7 »	0 75	» Réclames
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	» Avis mortuaire, minimum
Répétition	0 08	» Avis mortuaire, minimum

Bulletin météorologique — AOUT
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL									
Temp. en degrés cent.			Baromètre		Vent domin.		ÉTAT DU CIEL		
MOY.	MINI.	MAXI.	MOYENNE	MOYENNE	DIR.	FOR.	CE	ÉTAT	DU CIEL
JOURS	ENNE	MUM	MUM	Eau (mm)	DIR.	FOR.	CE	ÉTAT	DU CIEL
21	+23.5	+16.4	+31.1	720.3	var.	faibl.	nu.		

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 714^m.



STATION DE CHAUMONT (altit. 1123 m.)

20	+22.7	+18.8	+26.0	870.1	0	faibl.	clair
----	-------	-------	-------	-------	---	--------	-------

NIVEAU DU LAC:

Du 21 août (7 h. du m.):	429 m. 390
Du 22 »	429 m. 390

Température du lac (7 h. du matin): 22°

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

CONCOURS

La Commune de Neuchâtel met au concours les travaux de terrassements, maçonneries et d'empierrement pour le rélargissement de la route au Nord du Crêt.

Les entrepreneurs qui désirent soumissionner ces travaux peuvent prendre connaissance des plans et conditions au bureau des travaux publics, Hôtel municipal. — Fermeture du concours le 24 courant, à midi.

Neuchâtel, le 19 août 1893.

Direction des Travaux publics.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Office des Poursuites de Neuchâtel

On vendra, par voie d'enchères publiques, **jeudi 24 août 1893, à 9 h. du matin, dans les entrepôts Lambert, Cour de la Balance:** 1 cor de chasse nickelé, 2 tableaux, 1 lit bois dur, noyer poli, 1 lavabo bois dur, 1 table de nuit bois dur, 1 commode bois dur, 1 miroir, 1 pot, 1 cuvette et 1 savonnaire, 3 chaises de Viennne, 1 séchoir bois dur, 1 lit bois sapin, 1 petit canapé, 1 table carrée sapin, 1 table de nuit bois dur, 1 lit en fer, 2 canapés bois dur, 3000 tubes de lampes à mèches plates, 1 lavabo sapin, 1 grande cage, 1 lavabo bois dur, 1 machine à coudre la paille, 19 chapeaux-capotes pour dames, 15 châles russes, 20 châles divers, 3 vitrines de magasin à quatre tiroirs, 2 glaces cadres dorés, 40 cartons couronnes mortuaires, 1 carton bobettes brodées, 1 caisse fleurs, 1 carton écharpes en laine, 2 cartons bacheliques en laine, 1 carton châles en laine, 1 table de nuit sapin, 1 étagère sapin, 1 banquette bois sapin et différents articles pour cordonniers, soit: semelles, fil, boutons, colle, clous, chevilles, etc.

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 et 129 de la loi fédérale sur la poursuite, dont il sera donné connaissance.

Neuchâtel, le 21 août 1893.

Office des Poursuites.

Office des Poursuites d'Auvernier

Le samedi 2 septembre, à 3 heures après midi, au domicile du citoyen Adolphe Beck, à Corcelles, on exposera en vente par voie d'enchères publiques **45 Iorgnons et 36 paires de lunettes.**

La vente aura lieu contre argent comptant et conformément aux articles 126 et 129 de la loi fédérale sur la poursuite, dont il sera fait lecture avant l'enchère.

Auvernier, le 19 août 1893.

L'Office des Poursuites.

CAVES Ph.-V^r COLIN

2, Balance, 2
Cave ouverte de 9 heures à midi
BUREAU: ÉVOLE N° 17

Vins du pays et vins étrangers en fûts et en bouteilles. — Muscat de Tunisie. — Cognac de Tunisie, vieux.

Vente à l'importé.

CHIEN COURANT

Après essai, à vendre, pour excès de nombre, un bon chien courant, âgé de 3 1/2 ans, ayant chassé pendant deux ans. — Prix de l'animal: fr. 100. — S'adresser à Paul Joly, Noiraigue.

GRANDE VENTE aux ENCHÈRES d'OBJETS d'ART A ZURICH

Les riches collections de Tableaux, Meubles, Objets d'art, Antiquités et Cornes

provenant du château Schwandegg près Stammheim (Suisse), de la succession de Son Excellence le baron de Elsner, ex-ministre d'Etat royal de Saxe retr.

ENCHÈRES à ZURICH
dans le local de la corporation « Zur Meise »
du 30 août au 1^{er} septembre 1893

pour compte de l'administration de la ville de Zurich, par l'Office du président de la ville, sous la direction de

J.-M. HEBERLE (H. Lemperts' Soehne), COLOGNE s./Rh.
auprès duquel on peut se procurer le catalogue. (H. 4.4887)

COLLECTION D'OBJETS D'ART GUBLER à ZURICH

La riche collection d'objets d'art bien connue, comprenant principalement des objets d'origine suisse, tels que: (H. 4.4888)

Poteries, surtout des faïences et porcelaines de Winterthour et Zurich d'une richesse rare, des peintures sur verre, travaux en argent, bronze, cuivre, fer, étain, ivoire et sculptures sur bois, objets en cuir, écaille et pierre, tapis et costumes, meubles, armes, tableaux, livres, etc., etc. (2300 numéros), est mise en vente aux enchères

du 4 au 12 septembre 1893

à Zurich, dans la grande salle de la Bourse, par le soussigné.

Prix du catalogue richement illustré, 5 Fr.

J.-M. HEBERLE (Lemperts' Soehne), COLOGNE.

ANNONCES DE VENTE

Loterie des œuvres d'Aug. Bachelin

Les billets sont en vente dès ce jour dans les librairies et principaux magasins de la ville.

Prix du billet: fr. 1.

1^{er} lot: Un tableau de fr. 500. Le tirage aura lieu le 16 octobre prochain.

L'exposition est ouverte à la Galerie Léopold Robert tous les jours, de 10 heures du matin à 5 heures du soir.

Le Comité.

On offre à vendre un meuble de salon grenat, bien conservé, comprenant un canapé et six chaises, à un prix raisonnable. S'adresser à M^{me} V., Cortaillois.

Si vous désirez un bon potage à bon marché, demandez les

POTAGES à la MINUTE MAGGI

chez Ad. ELZINGRE, rue du Seyon; M^{me} JUNOD-GALLAND, à Auvernier.

La musique de danse de M. F.-T. Moll se trouve en vente dès aujourd'hui au magasin de musique de M. Lutz. (On peut l'avoir par pièce.)

A VENDRE

deux bons chevaux de trait. S'adresser à M. Bernard, vétérinaire, ou au bureau de la Feuille qui renseignera. 96

RENTÉE DES CLASSES

Fabrication spéciale de

CAHIERS & CARNETS

Grand choix de cahiers cartonnés, toile grise, toile cirée, imitation peau, papier marbré, etc., etc.

A la Papeterie

H^{ri} MESSEILLER, Moulins 27

A VENDRE

deux légers de la contenance de 3200 litres et un de 2800 litres. Rue Petit-Pontarlier 7.

A vendre une bicyclette de route, peu usagée, à prix modéré. S'adresser à M. Karcher 4 Prébarreau.

SALAMI

nouveau vrai Milanais.
Au magasin de Comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8

BOISSELLERIE

Fabrication de brandes et seilles à vendange, cuveaux, etc. Réparations de gerles et de tout objet se rapportant à la boissellerie.

Jacob OTTO, Auvernier.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRE

Ancienne Maison **JEANJAQUET & Cie.**
Fondée en 1833.

Beau choix dans tous les genres

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

A VENDRE

cinq gerles en bon état, huit tonneaux de 100 à 220 litres, avinés en blanc et rouge, une vis de pressoir avec matériel pouvant être utilisé pour vendange et fruits. S'adresser à Eugène Dessouslavy, Fenin.

ALFRED DOLLEYRES - NEUCHÂTEL

Crin végétal, depuis 12 1/2 c.	Guipure pour rideaux, 10, 20, 40 & 80 c.
Crin animal à matelas, dep. 1.25.	Cretonne meuble, 45, 55, 65 c. jusqu'à 1.20.
Laine à matelas, depuis 95 c.	Cretonnes fleuriettes pr fourres, 45, 65, 80 c.
Coutils matelas, 1 ^{re} qualité, 150 de large, 1.50.	Coutils pour habits, grand choix.
Trousseaux complets.	Tapis de lits, 2.90, 3.50, 4.50 & 6 fr.

NAPPAGES, SERVIETTES, TOILES, PLUMES et EDREDONS pour DUVETS.

ALFRED DOLLEYRES, 11, Epancheurs.

DRAPEAUX

bannières, articles pour illumination, ballons Montgolfier, transparents, écussons, insignes et toutes les fournitures pour sociétés et fêtes, etc. — Livraison prompte, prix bien modérés. — Catalogue illustré en français, envoi gratis et franc de port, la fabrique de (H. 4.4016)

Bernhard RICHTER,
COLOGNE sur Rhin, Neumarkt 19.

Le meilleur des apéritifs

est le vrai (M. 7363 Z.)

BITTER DENNLER
INTERLAKEN

MALADIES CONTAGIEUSES

Maladies de la Peau, Dartres, Vices du Sang, Glandes, etc., guéris par les BISCUITS DÉPURATIFS de D^r OLLIVIER

seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, autorisés par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. Seuls admis dans les Hôpitaux. Guérison certaine par ce puissant Dépuratif des Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles et anciens, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge, etc.

24,000 FRANCS DE RÉCOMPENSE

Le seul et véritable possesseur des avantages de propriété. Traitement agréable, rapide, inoffensif, sans recule.

33, r. de Rivoli, Paris. CONSULTATIONS DE MIDI À 6 HEURES ET PAR CORRESPONDANCE

Neuchâtel: Pharmacies Bourgeois et J. Matthey.

MANUFACTURE & COMMERCE DE PIANOS

Magasin de Musique et Instruments

G. LUTZ FILS
Place du Gymnase, NEUCHÂTEL

On offre un grand choix de pianos des fabriques BLUTHNER & FRANKE de Leipzig; W. BIESE, NEUMEYER, NIEBER, C. OTTO, MATZ, de Berlin; BERDUX, NAGEL, de Heilbronn, ainsi que de ma fabrication, pour la vente et la location.

PIANOS D'OCCASION — ÉCHANGE — GARANTIE

Réparations et accords de pianos et harmoniums. Instruments de musique à cordes et à vent; cordes et fournitures. — Réparations.

Vente et abonnement de musique, classique et moderne. Edition Peters, Litolf, Breitkopf et Härtel, etc., etc.

Prix modérés. — Facilités de paiements.

LIBRAIRIE ATTINGER FRÈRES

NEUCHÂTEL

A travers l'Oberland bernois (coll. Europe illustrée). Fr. 2 —
Brüstlein et Rambert, commentaires de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite (complet) » 10 —
Tableaux anatomiques, 5 feuilles en couleurs, mesurant 78/60 cm., avec légende explicative » 18 —

D. CLAIRE

Rue de l'Hôpital

NEUCHÂTEL

CHEMISES

sur mesure et confectionnées.

Grand assortiment de
CRAVATES

en tous genres.

GANTERIE SPÉCIALE

POUR MESSIEURS.

GUÊTRES

Caleçons, Camisoles, Chemises en flanelle, Bas et Chaussettes en soie, laine et coton.

Toile pour chemises système KNEIPP.

Réparations et blanchissage à neuf.

PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique.

Louis KURZ
5, Saint-Honoré, 5,

Grand choix de pianos des fabriques Bechstein, Bord, Pfaffe, Schiedmayer, Trost (seul représentant), etc., etc.

VENTE — LOCATION — ÉCHANGE
PIANOS D'OCCASION

Superbe collection de Violons et Violoncelles anciens.

Carlo-Giuseppe Testore, 1710.
Ulrikus Eberle, 1776.
Nicol-Gussetto Fiorentino, 1759.
William Forster, (1739-1808).
J.-B. Vuillaume (1798-1875).
David Techler 1732 (violoncelle).

FOURNITURES — RÉPARATIONS

Musique sur commande, sans augmentation de prix.

ATTENTION

Les personnes qui désirent faire cet automne leur plantation de fraises des quatre saisons, dites de « Gaillon », doivent s'adresser sans retard au jardinier W. Coste, au Rucieu, près Auvornier.

AVIS AUX CHASSEURS

A vendre, pour être dressé, un jeune chien d'arrêt âgé de huit mois. S'adresser à M. Bernard, vétérinaire, rue du Seyon.

A vendre un potager Bürkli, peu usagé. Industrie 15, rez-de-chaussée.

A vendre 3 vases avec seuil, d'une contenance d'environ 12,000 litres. Un petit char, un breack, 2 chars à pont avec siège et ressorts. Prix raisonnables. S'adresser au bureau de cette feuille. 49

FOIN

à fr. 15 les 100 kgs, rendu en gare ou à domicile. Adolphe Staudenmann, Rochefort.

A vendre, à Colombier, un joli char neuf, avec pont, sur ressorts et mécanique, à un cheval, très léger et solide-ment établi. — Prix raisonnable. — S'adr. à M. Wintz, maître-charron, au dit lieu.

Dépôt général de

Tuyaux caoutchouc

et de chanvre de toutes dimensions, ainsi que robinets et raccords de tous genres. Prix défiant toute concurrence.

Se recommande,

J.-A. TANNER,

mécan.-fondeur, Grand'rue 10

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, de suite, au 3^{me} étage, un beau logement de six pièces en plein soleil. S'adresser rue de la Place d'Armes 6, au second.

A louer tout de suite, au-dessus de la ville, à une personne tranquille, une chambre meublée ou non, avec dépendances et jardin. S'adresser rue de l'Hôpital 4, 1^{er} étage.

A louer, pour cause de départ, près de la gare, un joli appartement neuf, de 4 pièces, cuisine avec eau, dépendances et jardin. S'adresser rue Pourtalès 9, 2^{me} étage.

A louer, à Cormondrèche, un appartement de 4 pièces, dépendances et jardin; à la même adresse, un appartement meublé confortablement, à des personnes soigneuses. S'adresser à M. Boitel, à Cormondrèche.

A louer, rue de l'Industrie, un logement de 3 petites chambres au soleil. S'adr. rue du Seyon 6, à la boulangerie.

A louer pour fin septembre et pour un petit ménage, joli appartement neuf de 4 pièces et dépendances, 1^{er} étage. Eau et gaz. Situation agréable près de l'Académie. Jouissance d'un verger. S'adresser à M. Lampart, Avenue du Crêt, 24.

A louer, à Estavayer-le-Lac, en totalité ou séparément, une jolie villa située au bord du lac, ayant vue sur le Jura, dix pièces meublées, cuisine, etc. Jardin, bel ombrage. Avec ou sans pension. Prix modéré. S'adresser à M. Lichtenstein, propriétaire, Hôtel-de-Ville, Estavayer (Fribourg).

CHAMBRES A LOUER

109 Belle chambre meublée à louer. S'adresser à la Feuille d'avis.

A louer, pour le 24 septembre, une chambre indépendante non meublée. S'adresser Faubourg du Lac 3, 1^{er} étage, à gauche.

Chambre non meublée avec dépendances. S'adr. chez M. Fritz Kréter, rue St-Maurice 11, 3^{me} étage.

Chambre meublée, indépendante, Tertre 20.

Jolie chambre et pension. Industrie 15, 2^{me} étage.

A louer de suite, pour deux mois, une grande chambre meublée. Rue de la Treille 6, 2^{me} étage.

PENSION

Pour le 15 septembre, dans la famille d'un professeur, deux bonnes chambres avec pension. Le bureau de la Feuille indiquera. 89

— C'est bien. J'ai un ennemi dont je veux me défaire, mais à qui je ne puis me montrer pour des raisons qu'il est inutile de vous dire...

— Je comprends, mon cher moussu, dit le Gascon en clignant de l'œil.

— Je vous prévient seulement que vous aurez affaire à un gaillard déterminé.

— Dé sorté qu'il y a des chances de se faire tuer et qu'il faut être en force? Si donc je prenais un ou deux amis?

— Prenez-en plutôt quatre.

— Quatre, soit. Mais c'est cher, je vous en prévient.

— Combien demandez-vous?

— Cent pistoles chacun. Je suis raisonnable, vous voyez.

— Vous êtes fou! Je ne vous paierai jamais ce prix-là.

— Alors, rien de fait. Je vous salue, mon bon moussu.

— Un instant, que diable! Où les trouverez-vous, ces quatre hommes?...

— Au cabaret de l'Arbre-Sec, dès demain, si vous le voulez. A neuf heures du soir...

— Et, ajouta le baron, je vous conduirai sur l'heure à celui que vous vous chargez de...

— Si vous apportez la somme, c'est convenu.

Le lendemain, le baron de Léradec, malgré l'insurmontable répugnance

Pour un monsieur, jolie chambre meublée, indépendante; belle exposition. Place Purry n° 3, 2^{me} étage.

Chambre et pension soignée

Treille n° 5, 1^{er} étage.

A louer, à une dame, une chambre meublée ou non. S'adresser à M^{me} Paul Miéville, à Colombier.

Deux chambres meublées, indépendantes, à des messieurs rangés. Evole 3, 3^{me} étage, à gauche.

Chambres et pension pour dames ou messieurs. Rue Pourtalès 13, 3^{me} étage, à gauche.

On offre chambre et pension avec jardin d'agrément, à Vieux-Châtel 17, rez-de-chaussée.

Chambres & bonne pension

Faubourg du Lac 21, 2^{me} et 3^{me} étage.

Chambre meublée. Rue de l'Industrie 12, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE A LOUER

106 On demande pour fin octobre un appartement de 2 ou 3 chambres, si possible près de l'Evole. S'adr. au bureau du journal.

DEMANDE

Un jeune homme de 17 ans cherche, à Neuchâtel ou dans les environs immédiats, une chambre avec pension chez des personnes honorables. Il paierait 600 à 700 fr. par année. Adresser les offres au bureau du journal sous les initiales D. P. 107.

105 Un voyageur demande à louer une chambre meublée pour un ou deux mois, si possible rue de l'Industrie ou aux Parcs. Le bureau du journal indiquera.

Un jeune étudiant de 23 ans cherche chambre et pension dans une bonne famille, pour 2 mois, afin de se perfectionner dans la langue française. Il tient à avoir l'occasion de beaucoup converser et si on le désire il pourrait donner en revanche des leçons d'anglais et d'allemand. S'adresser sous chiffres A. Z. 10, hôtel du Soleil, Neuchâtel.

Une importante brasserie cherche en ville, dans une rue fréquentée, un local pour installer une brasserie. Offres S. S. 108, au bureau de la Feuille.

ON CHERCHE

pour le 1^{er} novembre ou décembre en bonne situation, à Neuchâtel.

UN APPARTEMENT CONFORTABLE

de dix pièces et dépendances (en deux étages, si possible), eau dans la maison et usage d'un jardin. Offres sous P. 104, à l'expédition du journal.

Une Société de la ville désire louer un local situé hors d'un café. Adresser les offres par écrit, sous chiffre T. P. 92, au bureau du journal.

On demande à louer un petit CAFÉ-RESTAURANT pour dans un mois ou Noël, en ville ou dans les environs. Adresser les offres case postale n° 95, Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

110 Une fille, propre et active, de toute moralité, sachant faire un bon ordinaire, est demandée de suite. S'adresser au bureau du journal.

103 Une jeune fille de bonne famille, qui comprend un peu le français, cherche à se placer comme sommelière dans un bon café, restaurant ou hôtel, avec occasion de se perfectionner dans la langue. Le bureau du journal indiquera.

qu'il éprouvait, pénétra dans le cabaret de maître Jérôme et reconnut en entrant M. de Capdénac. Il s'attabla sans façon, discuta longuement et finit par prononcer le nom du chevalier de Penhoël.

— Pour vous ôter tout scrupule, disait-il, je dois vous prévenir que ce chevalier est un aventurier sans foi ni loi, un contrebandier qui s'est évadé de prison, un homme, en un mot, dont on apprendra la mort avec plaisir. Êtes-vous décidé à présent?

— Oui, si vous payez d'avance, répondit le Gascon.

— Alors, suivez-moi.

Le baron solda la dépense et se dirigea vers Sèvres, escorté de ses spadassins. Son étoile l'avait servi à souhait: Raoul revenait d'une de ses expéditions infructueuses à la recherche de Marthe, quand il fut brusquement assailli. Convaincu que son ennemi ne lui échapperait pas, le baron avait voulu assister à sa mort, et n'avait pris la fuite qu'au moment où avait retenti le sauve qui peut général.

Il est temps maintenant d'apprendre au lecteur de quelle façon le baron de Léradec avait découvert la retraite de Raoul.

Camaret cumulait en même temps les fonctions de gardien et de jardinier. Il était monté sur une échelle et grave-

Une jeune fille cherche à se placer comme aide dans un magasin ou comme femme de chambre dans une pension de demoiselles. Entrée à volonté. S'adresser chez M^{me} Dietz, Place du Marché n° 11, Neuchâtel.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande, comme aide de cuisine, une fille forte et active, au courant des travaux de la cuisine; bonne occasion pour se perfectionner dans l'art culinaire. De bonnes recommandations sont exigées. S'adresser dans l'après-midi Avenue Dupuyrou n° 4.

On cherche, pour fin septembre, une domestique bien recommandée. S'adresser Orangerie 6, au second.

On demande un jeune domestique sachant bien soigner et traire les chèvres. S'adresser à l'hôtel du Raisin, à Neuchâtel.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande de suite un bon ouvrier jardinier. Ouvrage suivi. S'adresser chez Alfred Portmann, horticulteur, Chambrelieu (Neuchâtel).

Pour tenir un magasin à Neuchâtel, article facile, on demande une jeune personne de famille honorable, vendeuse, capable de tenir quelques écritures et correspondance. S'adresser case 4959. Z. G., Genève.

Demande de vigneron

On cherche un ou deux bons vignerons pour la culture de 60 à 70 ouvriers de vigne situés sur les territoires des diverses communes de la Côte et de Neuchâtel. Adresser les offres avec certificats à MM. H.-L. Henry et fils, propriétaires, à Peseux.

Une importante maison en vermouth de Turin cherche un agent sérieux à la commission pour visiter la place de Neuchâtel et environs. S'adresser poste restante, A. Z. n° 144, à Neuchâtel.

Un jeune homme robuste, de 17 1/2 ans, parlant déjà passablement le français, cherche de l'occupation chez un vigneron, pendant une année. On regardera plus à un bon traitement qu'à un gage. Offres sont à adresser à Fritz Hachen, à Madretsch, près Bienne.

Une jeune demoiselle, de toute moralité, connaissant le français et l'anglais, cherche une place de demoiselle de magasin ou pour tenir des écritures dans un bureau. S'adresser à M. C. Calame, à Coffrane.

Un jeune jardinier, diplômé, demande place comme ouvrier. S'adr. St-Maurice 1, à la laiterie.

APPRENTISSAGES

Une bonne TAILLEUSE de la ville de Berne cherche une

APPRENTIE

ou une assujettie d'une honnête famille. Bon traitement et vie familiale. S'adresser sous chiffre Z. 7715 Y., à Haasenstein et Vogler, à Berne.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Egaré, vendredi soir, un chien race boule-dogue, robe brune et blanche, portant un collier avec le nom de Mayu. La personne qui en a pris soin est priée d'en aviser M. Junod, pasteur, Boudevilliers, contre récompense.

ment occupé à émonder les peupliers qui longeaient le mur du parc, lorsque, sur la route qui passait devant la grille d'entrée, il vit venir un homme marchant lestement et porteur de lunettes bleues. Camaret le regarda machinalement; il allait continuer sa besogne sans faire plus d'attention à ce passant, quand il le vit s'asseoir, ôter ses lunettes et essayer avec son mouchoir la sueur qui lui perlait au front.

— Yvon? fit-il avec étonnement. Le fils de Pierre Maroët à Paris!

Il allait l'apostropher quand le baron, qui du pied de l'échelle surveillait les travaux de son jardinier, remarqua la préoccupation de Camaret.

— Que regardais-tu là? lui demanda le baron.

— Rien, monsieur le baron. C'est le fils d'un de mes amis du Poulignen que j'ai aperçu là, et à qui je vais serrer la main, si vous le permettez.

— Et comment se nomme-t-il?

— Yvon Maroët. M^{me} Marthe le connaît bien.

— Et tu dis qu'il est là?

— Assis en face le parc, sur le bord de la route.

M. de Léradec fit signe à Camaret de se taire, franchit les degrés de l'échelle et jeta les yeux sur Yvon. Le jeune Breton était assis en effet et paraissait fatigué.

38 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

LE CAPITAINE

BELLE-HUMEUR

PAR

PAUL SAUNIÈRE

VII

En quittant Marthe, le cœur gonflé de rage et de haine, le baron de Léradec avait sur le champ mis à exécution le plan qu'il avait conçu.

Il descendait silencieusement le cours la Reine, sans s'apercevoir que la nuit se faisait épaisse autour de lui, quand un grand corps se dressa tout à coup devant lui.

— Moussu, dit l'inconnu en le saluant avec une remarquable politesse, je crois avoir oublié ma bourse dans votre poche. Ayez la bonté de vous en assurer et de m'en la rendre à l'instant.

Le baron jeta les yeux sur ce hardi questionneur. Il vit un long personnage

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

habillé d'une façon burlesque, au côté duquel pendait une énorme rapière, tels des reflets d'un poignard à la lame large et effilée.

— C'est le ciel qui me l'envoie! murmura-t-il.

— Cé né pas le ciel, mon bon moussu; c'est plutôt le besoin, car je suis gentilhomme, natif de Capdénac...

— Vous êtes un niais! répondit le baron.

— Un niais! moi? Vous êtes donc las dé la vie?

— Ma bourse, ou mieux la vôtre, continua le baron, contient à peine quarante pistoles. Voulez-vous en gagner trois fois autant?

— Si jé lé veux, mordious! Parlez, mon gentilhomme. Qué faut-il faire! Mais d'abord... donnez toujours les quaranté pistoles; nous verrons après...

Le baron s'exécuta de bonne grâce.

— Vous avez besoin d'argent, monsieur... de Capdénac? Et vous êtes courageux? dit le baron.

— Qu'es-aco? fit le Gascon. En doutez-vous?

— Alors vous ne craindriez pas d'échanger avec un de vos semblables un coup de votre lourde rapière?

— Biatzè! J'en ai tué plus de cent, voyez-vous... Et pour peu que j'y trouve mon profit...

Perdu samedi soir, de Bôle à Cormondrèche, une sacoche contenant divers objets. Elle sera reçue avec reconnaissance par E. Pierrehumbert, à Cormondrèche.

Perdu un bouton de manchettes argent, avec monogrammes A. J. Le rapporter au bureau du journal, contre récompense. 102

AVIS DIVERS

Fête vénitienne

Bateaux illuminés à prix très modérés. S'inscrire à l'avance chez A. STEMPFLI, au Port.

Les souscripteurs du volume **Bouquet poudré**, par Georges Jeanneret, sont avisés que l'ouvrage leur sera remis, contre remboursement de 3 francs, dès les premiers jours de septembre, tant par la poste que par messenger spécial (à Neuchâtel-Ville).

Le tirage de cette édition étant très limité, il ne reste plus que 25 exemplaires disponibles. Le livre (qui ne tardera pas à devenir introuvable, à n'importe quel prix) ne sera donc pas mis en vente en librairie, et aucun exemplaire ne sera donné aux journaux.

Il contient, entr'autres, de nombreuses études littéraires consacrées à MM. Louis Favre, Bachelin, Philippe Suchard père, Bessire, Chablot, Hartmann, John Clerc, Siéger, Gustave Rousselot, M^{me} D. Mon, Adrien Perret, Walter Biolley, William Ritter, etc., etc.

Les personnes qui désirent encore s'assurer un exemplaire (au prix de 3 fr.) sont invitées à faire immédiatement leur demande, par écrit, à M. Georges Jeanneret, 3, rue du Coq d'Inde, Neuchâtel.

Peu après **Bouquet poudré**, paraîtra, du même auteur, et au prix de 50 centimes seulement, la brochure intitulée : **Pourquoi et comment on fait la police à Neuchâtel**. — Les exploits de nos mouchards.

Un étudiant en médecine cherche pension dans une honnête famille française de Neuchâtel, du 25 ou 28 août jusqu'au 15 ou 21 septembre. Prière d'envoyer les offres avec prix à M. Gonzalez, Postlager, Lindau.

Un professeur de Hombourg-les-Bains près Francfort s/M. recevrait pendant un mois, en échange de son fils âgé de 16 ans, un jeune homme qui voudrait se perfectionner dans la langue allemande. Pour renseignements, s'adresser à M. E. Sauvin, pasteur, à Chézard.

ÉCOLE ENFANTINE

M^{lle} WURTHNER recommencera ses leçons lundi 28 août. — Rue des Moulins 37, 2^{me} étage.

ÉCOLE enfantine frœbelienne

M^{lle} Laure JEANNERET recommencera ses leçons le 1^{er} septembre. Inscriptions à partir du 25 août, le matin, de 9 à 11 heures, rue de l'Oratoire n° 3.

ZITHARISTE

B. BLOCH, r. des Moulins 25.

ATELIER DE SERRURERIE

Le soussigné informe MM. les architectes, entrepreneurs et le public, qu'il a repris à son compte l'atelier de serrurerie de M. Fritz Hammer, entrepreneur. Il se recommande pour tous les travaux concernant sa profession, qu'il exécutera à toute satisfaction. Travail soigné. Prix modérés. Plans et devis sur demande.

Engène COURSI, serrurier, Ecluse 16.

99 Une dame de la ville prendrait encore quelques jeunes filles pour le dîner; prix modique. S'adr. au bureau d'avis.

Le baron put le contempler à l'aise. Il descendit aussitôt, et s'adressant à Camaret :

— Es-tu bien sûr que ce soit là cet Yvon dont M^{lle} Marthe m'a tant parlé ?

— Parbleu ! Je l'ai vu grandir, et suis allé cent fois à la pêche avec lui.

— Alors, tâche de savoir où demeure cet Yvon.

— Ce n'est pas difficile. Je vais le lui demander, dit Camaret en faisant mine de s'éloigner.

— Eh ! non, animal ! fit le baron avec impatience. Je veux leur ménager une surprise, à Marthe et à lui. Ne crois-tu pas qu'ils auraient du plaisir à se revoir ?

— J'en suis persuadé.

— Alors guette le moment où il s'éloignera ; suis-le sans être vu, et reviens me dire où il habite. Si tu es adroit, si tu réussis, il y a deux louis pour toi, sans compter celui-ci.

A ces mots, le baron glissa une pièce d'or dans la main de Camaret.

— Oh ! je réussirai, monsieur le baron, fit Camaret.

Il alla sans bruit entr'ouvrir la porte de la grille et observa. Au bout d'un quart d'heure, Yvon s'éloigna. La nuit commençait à tomber.

Derrière lui, Camaret se glissa inaperçu le long des arbres de la route. Grâce à l'obscurité, il put observer,

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES
FONDÉE EN 1821



SUR LA VIE
PARIS — 87, Rue de Richelieu, 87 — PARIS
La plus ancienne des Compagnies françaises.

Fonds de Garantie : 540 MILLIONS

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS VIE ENTIÈRE — MIXTES TERME FIXE ET DOTALES	ASSURANCES EN CAS DE VIE RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES DIFFÉRÉES — DE SURVIE
CAPITAUX ASSURÉS en cours au 31 décembre 1892 840,208,352 Francs Nombre de Contrats : 55,983	RENTES CONSTITUÉES en cours au 31 décembre 1892 25,662,444 Francs Nombre de Contrats : 26,767

ACHATS DE NUES PROPRIÉTÉS ET D'USUFRUITS

Pour les renseignements, s'adresser à
MM. SCHMIDT & LAMBERT, agents principaux
à NEUCHÂTEL, 3, Promenade-Noire, 3

où sont gratuitement donnés ou adressés sur demande les renseignements et les prospectus concernant toutes les combinaisons des assurances sur la vie et des rentes viagères.

Maladies des yeux

Le Dr VERREY, médecin-oculiste, à Lausanne, reçoit à Neuchâtel, rue de la Treille 3, tous les mercredis, de 10 h. à 1 heure.

BURBAU

DE
PRÊTS sur GAGES
OUVERT
de 9 h. du matin à 6 heures du soir

Prêts sur or et argent (montres, chaînes, couverts, etc.) — Discretion absolue.

S'adresser au directeur, rue Coulon 12, rez-de-chaussée, à gauche, Neuchâtel.

Adolphe STAUDENMANN
à Rochefort
sera absent du 26 août au 20 septembre.

Un instituteur de Berne prendrait en pension une jeune fille ou un jeune garçon désirant fréquenter les écoles de la ville. Bons soins assurés. Références à disposition. S'adresser pour renseignements, Berceles 5, 3^{me} étage, à droite.

On demande à emprunter la somme de
Mille francs

contre garantie. Adresser les offres à l'agence Haassenstein & Vogler, Neuchâtel, sous M. 786. (H. 1309 N.)

On cherche pour le commencement d'octobre, à Neuchâtel ou dans ses environs immédiats, une pension modeste pour un jeune homme d'une bonne famille de Bôle, désireux de se perfectionner dans la langue française. Un échange pourrait éventuellement convenir. Adresser les offres à M. Bonhôte-Paris, à la Tourne.

sans être vu, tous les mouvements d'Yvon, qui suivit le bord de la Seine jusqu'au pont de Sèvres. Là, il tourna à gauche, traversa le village et disparut à droite, sous les arbres de l'Oasis dont Camaret entendit se refermer distinctement la porte.

L'ancien pêcheur ne connaissait ni Paris ni ses environs ; mais le chemin qu'il avait parcouru était si peu compliqué, que se tromper était difficile. Cependant il crut devoir par précaution compter les pas qui séparaient l'Oasis du pont de Sèvres. Ensuite il regagna vivement la maison d'Auteuil.

Le baron attendait son retour avec la plus vive impatience.

— Eh bien ? demanda-t-il anxieusement.

— J'ai gagné mes deux louis, monsieur le baron, dit Camaret d'un air triomphant. Descendez le cours de la Seine jusqu'au pont de Sèvres. Tournez à gauche ; comptez sur la route qui continue huit cent dix-sept pas... A droite un bouquet d'arbres, derrière une maison. C'est là qu'est entré Yvon.

— Tu as montré du zèle et de l'intelligence, dit le baron, qui avait peine à contenir sa joie ; il est juste que je te récompense. Au lieu de deux louis, en voici quatre : es-tu content ?

— Quatre louis ! disait Camaret émerveillé.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariage.

Edouard-Ernest Perrin, propriétaire, Neuchâtelois, domicilié à Bucine (Toscane), et Marthe Nalholz, Zurichoise, domiciliée à Kloten.

David-Auguste Gauchat, fabricant de pignons, Bernois, et Rosine Kunzi, cuisinière ; les deux domiciliés à Neuchâtel.

Naissances.

17. Georg-Marcel-Albert, à George-Henri Hegelbäch, garde communal, et à Marguerite née Linder.

18. Marguerite-Julia, à Paul Monbaron, journalier, et à Fanny-Julia née Robert.

19. Alice-Jeanne, à Arnold Brandt, émailleur, et Alice-Rose née Sandoz.

20. Mathilde-Marie, à Frédéric Giroud, vigneron, et à Elise-Marie née Ritzmann.

Décès.

18. Mathilde-Louise Weissbrodt, horlogère, Bernoise, née le 8 janvier 1866.

19. Jacob Friedrich, menuisier, veuf de Caroline née Kapp, Wurtembergeois, né le 19 avril 1825.

NOUVELLES POLITIQUES

France

Lundi matin, à 9 heures, on connaissait le résultat de 450 élections à la Chambre. Étaient élus : 250 républicains, 17 ralliés, 37 conservateurs ; il y avait 139 ballottages.

Paris a élu les républicains Lockroy, Hovelacque, Mesureur, Millerand, Siegfried ; ce dernier passe aussi au Havre. M. Pichon a échoué. La plupart des républicains marquants sont élus ; MM. Andrieux, à Paris, et Clémenceau, à Dra-

— Surtout, pas un mot à Marthe !

— Il n'y a pas de danger. Quatre louis ! répétait Camaret. Quel excellent maître !

Le lendemain matin, sans perdre une minute, le baron alla rôder aux environs de l'Oasis. A l'aide de quelques pièces de monnaie, il apprit des paysans voisins que l'homme dont il leur faisait le portrait était venu s'installer en mars dans cette maison, et qu'un mois après un inconnu était venu le rejoindre ; que ces deux hommes ne sortaient guère que le soir, ou le matin avant le jour.

— Plus de doute ! s'était dit le baron. Le chevalier de Penhoël est venu rejoindre Yvon. Ah ! je ne le savais pas si près de moi ! Et maintenant, Marthe est à moi.

C'est à la suite de cette découverte qu'il avait demandé à la jeune fille sa main en échange de la vie et de la liberté de Raoul, et que, sur le refus de Marthe, il avait eu recours au lâche guet-apens que des circonstances imprévues avaient fait échouer.

— Allons, disait-il en fuyant, tout n'est pas encore perdu ! Il me reste encore le baron de Saligny et le maréchal de Villeroy. Cette fois, si Marthe résiste encore, le chevalier est bien perdu !

(A suivre.)

guignan, sont en ballottage. Le comte de Mun est élu, de même que MM. de Montebello et d'Hulst. Ont échoué MM. Delahaye, Dugué de la Fauconnerie et les conservateurs Pierard, Olry, Guillaumet, de l'Aigle, de Ladoucette, Armand, Lareinty, Maréchal, Daynaud, Jules Delafosse, de Bar, de Poncheville, Desfeuilles, Carron, Taillandier. M. de Cassagnac est en ballottage.

Italie

Les journaux, en général, demandent au gouvernement de prendre en main la cause de ses nationaux et de réclamer satisfaction pour les incidents d'Aigues-Mortes. Quelques-uns s'expriment en termes très vifs, d'autres prêchent le calme et condamnent toute idée de représailles.

Le *Diritto* dit que les informations détaillées d'Aigues-Mortes aggravent encore les responsabilités des autorités de Nîmes et des environs, car le préfet est demeuré indifférent jusqu'à la fin du carnage.

Le *Fanfulla* s'élève contre ce délit de lèse-humanité.

L'*Opinione* déclare que la réaction pourra être vive en Italie, si une satisfaction complète n'était pas donnée.

La *Riforma* dit que ce phénomène douloureux sous le rapport de l'humanité revêt une grande signification politique parce qu'elle révèle par une preuve autrement frappante que toutes les précédentes, les sentiments d'hostilité qu'on nourrit en France contre l'Italie.

L'Italie espère que les gouvernements des deux pays sauront faire la lumière sur ce navrant épisode, qui sera l'occasion de dissiper les malentendus toujours nuisibles au maintien des relations que tous deux ont intérêt à entretenir les plus cordiales possible.

Le *Messagero* dit que la chasse faite à Aigues-Mortes aux ouvriers italiens revêt un caractère de férocité si grave qu'il est impossible de trouver des excuses à la conduite des ouvriers français. — Pour trouver des exemples d'actions aussi inhumaines, il faudrait aller les chercher dans l'histoire des peuplades sauvages.

— Il y a eu, à Gènes, de grandes manifestations hostiles à la France ; douze voitures appartenant à la Compagnie française ont été brisées ; des agents de police ont été blessés.

A Messine, l'écusson du consulat de France a été arraché et brûlé. Le consulat est gardé militairement. Des dépêches de Naples, Turin, Bologne, Tarente signalent partout des démonstrations contre la France et des désordres.

A Rome, les manifestations anti-françaises ont recommencé dimanche. Une foule évaluée à 10,000 personnes, que la gendarmerie a été impuissante à contenir, s'est portée devant l'ambassade de France, dont les vitres ont été brisées. Une tentative d'incendie a même été faite contre l'hôtel de l'ambassade. Les troupes ont dû charger. Deux manifestants ont été blessés. Un soldat a été atteint d'un coup de couteau.

Quelques socialistes ayant crié : Vive la France ! A bas la triplice ! une deuxième bagarre s'est produite, dans laquelle il y a eu plusieurs blessés de part et d'autre. Pendant toute la soirée, on a crié : A bas la France ! dans plusieurs quartiers de Rome.

Canada

L'opinion publique au Canada se montre très peu satisfaite de la sentence du tribunal d'arbitrage dans la question des pêcheries de Behring. Dans la Colombie britannique, on dit couramment que la sentence des arbitres a porté le coup de grâce à l'industrie de la pêche dans la mer de Behring.

Le capitaine Cox, président de l'Association des pêcheurs, a déclaré dans une interview que, si les mesures de protection ordonnées par les arbitres étaient exécutées, c'en serait fait de l'industrie de la pêche. Il conseille aux pêcheurs de la Colombie britannique de mettre leurs bateaux sous pavillon étranger.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La situation de l'agriculture en France sera très compromise si la nouvelle période de sécheresse que nous traversons se prolonge encore quelques jours. La récolte des betteraves et autres racines s'annonce très bonne, mais une plus longue sécheresse la compromettrait gravement. Dans les terrains légers, les récoltes souffrent beaucoup. Cependant la vigne est toujours belle ; mais un peu de pluie ferait gonfler les raisins et ferait augmenter la quantité de la récolte. Dans le Médoc et le Bordelais, la chaleur est telle que la vendange a complètement mûri en quatre jours et qu'on commence à cueillir le raisin. La récolte a, de ce fait, subi une diminution qu'on évalue à vingt-cinq pour cent du rendement prévu.

— Des guides revenant du Mont-Rose samedi soir annonçaient que la reine Marguerite, montée vendredi de Gressoney avec une nombreuse suite et des guides, en tout quatre-vingt personnes, a inauguré la cabane Marguerite à 4361 mètres au signal Kupe. Elle y a passé la nuit.

— A Biskupitz, près de Warasdin, en Croatie, on a découvert qu'une bande d'individus se livrait régulièrement à la mutilation d'enfants, mis ensuite à la disposition de personnes qui les envoyaient mendier dans les grandes villes, où leurs difformités excitaient la pitié du public. On a arrêté trois individus et, dans leur maison, on a trouvé un certain nombre d'instruments propres à produire artificiellement des difformités. Il y avait cinq enfants dans la maison : quatre jeunes filles et un garçon, âgés de huit à douze ans. Deux des petites filles avaient les bras et les jambes cassés ; une autre, les yeux arrachés, et la quatrième qui n'était dans les mains de la bande que depuis Pâques, portait un grand nombre de blessures non fermées. Le jeune garçon, replié sur lui-même, avait été comprimé entre deux planches, graduellement serrées par des vis, et avait été laissé dans cette position jusqu'à ce qu'il ne pût plus se tenir debout.

— A Tulare (Californie) la foule a envahi le quartier chinois, a emmené tous les Asiatiques à la gare et les a forcés à prendre le premier train partant pour le Nord. Les Chinois ont été remplacés par des ouvriers du pays.

— De nombreux ouvriers ont repris le travail à Aigues-Mortes. Les troupes gardent les salines de Fangousses ; une compagnie d'infanterie fait des patrouilles dans la ville et les environs. Tous les cafés sont fermés à 9 h. du soir. Quelques blessés ont succombé. Le total officiel des morts s'élève à 15, dont cinq Français. Le nombre des blessés dépasse soixante, parmi lesquels se trouvent des Français et des Italiens. Les obsèques des victimes ont eu lieu vendredi soir à 11 h. sans incident ; 300 ouvriers italiens sont campés à Fylwéran. Le vice-consul d'Italie les a engagés à rester calmes.

— La situation est toujours grave dans les vallées d'Ebbw (pays de Galles). Des troupes arrivent de toutes parts.

A Dowles, les mineurs qui travaillaient ont mis en déroute, après un combat furieux, mille grévistes qui voulaient les attaquer. Suivant les dernières nouvelles, les désordres ont commencé dans la nuit de samedi à dimanche à Dowles. Le combat aurait été acharné. On dit que dix mille hommes seraient aux prises.

— On mande de Dorstmond (Allemagne) qu'une terrible explosion s'est produite dans la houillère Westphalia. On a retiré 52 morts et un grand nombre de blessés.

A Essen, autre exploite de grisou qui vient de coûter la vie à 7 mineurs ; 6 autres mineurs sont dangereusement blessés.

— Le gouvernement russe a fait infliger plusieurs mois de prison à un certain nombre de personnes de Kiev, coupables d'avoir propagé des nouvelles alarmantes au sujet du choléra.

NOUVELLES SUISSES

Le vote de dimanche. — Apprécient le résultat de ce vote, la *Gazette de Lausanne* s'exprime comme suit :

« La journée ne comptera pas au nombre des « glorieuses » de la Confédération helvétique. Passion, haine et préjugés d'une part ; indifférence et mollesse de l'autre. Ce n'est certes pas brillant pour les débuts du droit d'initiative.

Ce sont les usuriers et les marchands de bétail juifs qui nous valent cette peu illustre aventure. Dans tous les cantons où cette engeance sévit, on trouve des majorités compactes pour l'occire, même sans étourdissement préalable. Dans les cantons où elle ne sévit pas, on ne l'a pas trouvée assez intéressante pour valoir une défense.

Les considérations supérieures de liberté religieuse et de correction constitutionnelle n'ont touché qu'une minorité. La masse est restée inerte. Il y a 600,000 électeurs en Suisse. La moitié n'a pas voté ! »

(Voir suite en 4^{me} page.)

Véritables Chéviots anglais

le mètre à fr. 2.95 (décates)

Buxkin, Draps d'Etain

noirs et en couleurs, le mèt., fr. 2.45 à 12.75
pr vêtements de messieurs et garçons
sont expédiés directement aux particuliers
en tout métrage par la maison

Oettinger & Cie, Zurich.

P.-S. Echantillons d'étoffes en liquidation pour dames et messieurs promptement franco.

NOUVELLES MARITIMES

Le vapeur postal *La Touraine*, parti le 12 août du Havre, est heureusement arrivé à New-York le 19 août. — Traversée : 6 jours, 16 heures.

Représentants de la maison **Willembart**, à Bâle : Emile HALLER, fils, gare, Neuchâtel ; Jean AMBUHL, cafetier, rue de l'Hôtel-de-Ville, à la Chaux-de-Fonds.

Le Nouvelliste dit :

« Le peuple a prononcé, nous n'avons qu'à nous incliner devant sa volonté souveraine. La passion d'un côté, l'indifférence et l'abstention de l'autre ont permis à une disposition grotesque, ridicule et anti-libérale de figurer dans la charte de nos libertés. Ce pitoyable résultat est dû surtout, chose triste à dire, aux deux grands Etats de Zurich et de Berne, qui se vantent pourtant d'être progressistes, et qui ont pesé de tout leur poids dans la balance.

La Suisse démocratique n'a pas lieu d'être fière de la journée de dimanche. »

Droit au travail. — On annonce que la proposition d'initiative a recueilli 49,400 signatures. Les six cents qui manquent seront trouvés d'ici au 27 août. Samedi, 19 août, la Chancellerie fédérale n'avait rien reçu.

Incident Némitz. — Il résulte de renseignements privés arrivés de Chicago aujourd'hui même, que l'accusation de vol de montres portée contre Némitz serait fautive. L'inventaire des vitrines genevoises aurait été fait incomplètement et légèrement, et Némitz, à son retour du Canada, n'aurait pas eu de peine à trouver dans les vitrines, les pièces signalées comme ayant disparu.

On dit que Némitz sera en Suisse dans une huitaine de jours.

Berne. — Le correspondant bernois de la Gazette de Zurich télégraphie à ce journal que l'enquête relative aux troubles de Berne n'est pas terminée, ainsi qu'on l'a prétendu. C'est à peine si elle pourra être clôturée pour la fin de ce mois, d'autant plus qu'il s'est élevé un conflit entre le juge d'instruction et le procureur général au sujet du renvoi des accusés devant la cour d'assises, conflit que tranchera la Chambre d'accusation du Tribunal cantonal.

— Quelques Biennois ont décidé de fonder à Bienne une société de développement, dont le but consisterait en partie à lutter contre l'influence du syndicat pour les intérêts de la Suisse romande et du Jura-Simplon; selon ces personnes, la constitution du syndicat romand aurait eu pour effet de porter préjudice à la contrée du lac de Bienne et au Jura bernois.

— Les ouvriers charpentiers de Porrentruy, dit le Journal du Jura, se sont mis en grève; ils réclament une diminution des heures de travail. Jusqu'à présent, ils étaient occupés douze heures par jour et entendent ne plus travailler que dix à onze heures. Ils sont en pourparlers avec les patrons. Il est à noter, en outre, qu'ils demandent une augmentation de salaire de cinq centimes par heure de travail. On dit que certains meneurs venus de loin cherchent à attirer dans le mouvement de grève les ouvriers menuisiers.

Zurich. — Jeudi soir, par suite d'un faux aiguillage, une collision s'est produite en gare de Winterthur entre un train mixte et des wagons stationnés. Le choc a été assez fort, car trois wagons de marchandises et une locomotive de manœuvres sont sortis de la voie et ont été mis en pièces; les voyageurs n'ont pas eu de mal.

Saint-Gall. — Une enfant de douze ans, fille du docteur Krähenmann, le propriétaire des bains de Risegg, s'est noyée jeudi soir dans le lac de Constance.

Les pensionnaires de l'école de Menzingen étaient allées prendre un bain dans le lac sous la surveillance de la sœur Camilla Zoller. L'endroit choisi était peu profond. Cependant la jeune Krähenmann, ayant voulu rejoindre une de ses amies, qui était plus en avant mais qui savait nager, arriva sur un fond très incliné et perdit pied. A ses cris, la sœur Camilla se jeta dans l'eau pour lui porter secours, bien qu'elle fut tout habillée, mais arrivée au même endroit en pente, elle disparut à son tour dans les flots, au grand désespoir des pensionnaires incapables de leur venir en aide.

Au même moment, la jeune fille remonta à la surface et on l'entendit s'écrier avec un accent déchirant: « Jésus, Marie, aidez-moi à mourir! » puis elle fut engloutie dans le lac. Tous les efforts tentés pour rappeler à la vie ces deux personnes sont restés infructueux.

Lucerne. — Dans une course de montagne au Stanserhorn, le fils de M. le juge fédéral Winkler, de Lucerne, a fait une chute dans laquelle il s'est grièvement fracturé le crâne.

Uri. — La terrible catastrophe de St-Gervais, dans la Haute-Savoie, avait attiré, avons-nous dit, l'attention des savants sur le mouvement descendant des glaciers. Le Conseil fédéral s'est occupé à son tour de cette grave question et a chargé son département de l'intérieur de faire procéder, par des techniciens, à des mesurages des glaciers sur les points les plus menaçants.

On va commencer les observations dans le canton d'Uri, sous la direction du personnel forestier, afin de se rendre un compte exact de la marche de ces énormes blocs de glace, qui menacent parfois d'engloutir des villages entiers.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

La Chaux-de-Fonds, 21 août 1893.

(De notre correspondant.)

Votation de dimanche. — Reentrée des classes. Concours vélocipédique. — La chapelle.

Plus d'un, ce matin, a été surpris en apprenant le résultat du vote d'hier. De l'avis presque général, il semblait que le canton de Neuchâtel donnerait un beau coup plus forte proportion de non. Rien toutefois ne m'a surpris comme le vote de nos Chaux-de-Fonniers: 1526 oui et 829 non!! La société protectrice des animaux a donc triomphé, mais je crois que son triomphe n'est pas dû exclusivement au fait que l'on envisageait le mode d'abatage israélite comme cruel et répugnant. Les petites enquêtes individuelles que j'ai faites, les conversations que j'ai eues avec plusieurs de nos électeurs, m'ont prouvé que la question sémitique a joué un rôle considérable et que bien des oui déposés dans l'urne signifiaient tout simplement *intolérance et rancune*.

Il faut reconnaître que les Juifs ne sont pas aimés sur notre place industrielle et commerciale; il faut reconnaître aussi que le peu de popularité dont ils jouissent n'est que la conséquence de certaines opérations commerciales faites par eux, à diverses époques, opérations basées plus d'une fois sur toute autre chose que sur la loyauté.

Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de considérer le vote d'hier comme un vote peu réjouissant; la Société protectrice des animaux aurait eu mieux à faire que de soulever la question qui vient d'être tranchée: elle a fait un gigantesque pas de clerc en donnant une importance exagérée au *dada* qu'elle caressait, en ne tenant pas compte des croyances sacrées d'une partie — si minime soit-elle — de notre population, en nous contraignant à inscrire dans la Constitution de notre pays un vulgaire règlement de boucherie, et en fournissant à plusieurs l'occasion de montrer le dédain qu'ils professent à l'égard des Israélites.

Il se peut fort bien que le vote d'hier n'ait pas des conséquences directes fâcheuses, cependant il signifie une chose, à savoir que les croyances des minorités peuvent être, à l'occasion, pour un motif ou pour un autre, reléguées à l'arrière-plan sans autre forme de procès. Or cela est grave et ne cadre pas tout à fait avec les libertés confessionnelles que nous assure la Constitution fédérale.

Maintenant venez, ô futurs inspecteurs fédéraux; venez régler jusqu'en ses formes ultimes l'abatage de nos bœufs et de nos porcs; les places que vous allez occuper vont être mises au concours; comme vous ne travaillerez sans doute pas pour rien, nous aurons bientôt l'occasion de payer des impôts un peu plus élevés, tout en répétant: la liberté est une belle chose puisqu'elle assure au bétail une mort sans agonie;... il est vrai qu'elle a reçu, le 20 août 1893, un soufflet en pleine face, mais le masque Bruneau a triomphé.

A quand l'interdiction de museler les chiens dangereux?

Tout en faisant ces réflexions, je vois, le sac au dos et la figure tant soit peu énigmatique, les écoliers reprendre le chemin du collège. C'est aujourd'hui la rentrée des classes! Les vacances, les belles vacances pendant lesquelles on va dans les bois ramasser des fraises et des framboises, ont pris fin. Je les plains, ces petits, d'être obligés, par la chaleur tropicale que nous subissons, de s'asseoir cinq heures par jour sur les banes durs des classes chaudes comme des étuves. N'aurait-on pas mieux fait d'attendre que le soleil soit moins brûlant avant d'imposer aux élèves le supplice de s'entasser par quarantaine ou cinquantaine dans les salles d'étude.

Que n'êtes-vous bœufs ou moutons, chers bambins aux joues roses, on vous protégerait.....

Le concours vélocipédique Chaux-de-Fonds-Cernil et retour, a donné des résultats excellents. La distance, qui est de 70 kilomètres, a été franchie en moins de deux heures par les meilleurs coureurs. Voici les résultats obtenus:

Couronnes laurier. — 1. Gutknecht, Mulhouse. 2. Wicky Ed., Zurich. 3. Mairot Léon, Chaux-de-Fonds. 4. Piria, Zurich. 5. Kübler, Genève. 6. Mairot Alph., Chaux-de-Fonds. 7. Perrenoud Paul, Chaux-de-Fonds. 8. Tolck E., Chaux-de-Fonds.

Couronnes chêne. — 9. Meyrat, Berne. 10. Guyotquillon. 11. Vionet Alfred, Delémont. 12. Pégnat Eug., Porrentruy. 13. Hermann Leutwiller. 14. Vacher Louis, Chaux-de-Fonds. 15. Gutknecht Alfred, Mulhouse. 16. Paine, Alb.

Changeons et modifications, telle est la formule à l'ordre du jour. Egorger ou assommer un bœuf, c'est important; ce qui, aux yeux de quelques-uns, à la Chaux-de-Fonds, est plus important encore, c'est de savoir comment, dorénavant, il faudra saluer les personnes que l'on croise sur rue. Faut-il lever son chapeau, ou bien ne le faut-il pas? A en croire les signataires d'une « circulaire contre la chapelle » il est préférable de

faire le salut militaire. Voyez-vous ce *gosse* saluant militairement son aïeule!! J'ai toujours pensé qu'il était poli de se découvrir. Mais, voilà, tout cela est vieux jeu! Changeons et modifications. Les Chi-nois, en manière de salut, se frottent mutuellement le nez; nous pourrions. — la chose serait neuve — nous frotter l'occiput.

Recrutement. — Les opérations du recrutement et la visite sanitaire des hommes astreints au service militaire auront lieu cet automne aux dates et lieux suivants:

A Neuchâtel, Hôtel-de-Ville, les 15, 16 et 18 septembre. — Vendredi 15 et samedi 16 septembre, section Neuchâtel. Lundi 18 septembre, sections: Serrières, La Coudre, Hauterive, St-Blaise, Vœns et Maley, Marin, Thielle-Wavre et Epagnier, Lignières, Enges, Landeron, Cresier, Cornaux, Valangin, Coffrane, Geneveys-sur-Coffrane.

A Cernier, Hôtel-de-Ville, le 14 septembre. — Jeudi 14 septembre, sections: Pâquier, Villiers, Dombresson, Savagnier, Chéard et St-Martin, Engollon, Fontaines, Fenin-Vilars-Saules, Fontainemelon, Hauts-Geneveys, Boudevilliers et Cernier.

A Colombier, Collège, les 22 et 23 septembre. — Vendredi 22 septembre, sections: Vaumarcus, Vernéaz, Fresens, Montalchez, Sauges, St-Aubin, Gorgier, Chez-le-Bart, Bevaix, Boudry, Cortailod. Samedi 23 septembre, sections: Rochefort, Bôle, Colombier, Auvernier, Corcelles et Cormondèche, Pesoux, Montmollin.

A Travers, Château, le 19 septembre. — Mardi 19 septembre, sections: Travers, Ponts, Brot-Dessus-Plamboz, Brot-Dessous, Champ-du-Moulin, Frèreceules, Noiraigue.

A Fleurier, Collège des garçons, les 20 et 21 septembre. — Mercredi 20 septembre, sections: Verrières, Bayards, Côte-aux-Fées, Buttes, Saint-Sulpice. Jeudi 21 septembre, sections: Couvet, Môtiers, Fleurier, Boveresse.

Au Locle, ancien Collège, les 6, 7 et 8 septembre. — Mercredi 6 septembre, section: Locle. Jeudi 7 septembre, sections: Locle, Brenets, Cerneux-Péquignot. Vendredi 8 septembre, sections: Locle, Chaux-du-Milieu, La Brévine.

A la Chaux-de-Fonds, Armes-Réunies (Petit-Château), les 9, 11, 12 et 13 septembre. — Samedi 9, lundi 11 et mardi 12 septembre, section: La Chaux-de-Fonds. Mercredi 13 septembre, sections: La Chaux-de-Fonds, La Sagne, Les Eplatures et Les Planchettes.

Reçoivent l'ordre de se présenter devant les commissions: Tous les citoyens suisses nés en 1874 et ceux nés de 1861 à 1873 inclusivement, qui pour un motif quelconque, ne se sont pas encore présentés au recrutement; ceux nés de 1861 à 1873 non incorporés, dont l'exemption expire cette année; les militaires incorporés, exemptés temporairement, dont l'exemption expire également cette année; les militaires incorporés (recrues comprises) qui ont été renvoyés du service pendant l'année courante et invités par les médecins à se présenter à la visite sanitaire; les militaires incorporés (de tous grades) qui estimeraient avoir des cas de réforme à faire valoir et qui se sont fait inscrire chez leur chef de section avant le 10 août.

Les catégories ci-dessus comprennent non seulement les hommes établis dans le canton, mais aussi ceux en séjour.

L'heure de rassemblement pour toutes les catégories d'hommes et pour chacun des jours d'opérations susindiqués est fixée à 7 heures du matin.

Confirmations scolaires. — Le Conseil d'Etat a confirmé les nominations suivantes faites par la commission scolaire des Verrières, de M^{lles} Marguerite Gétaz et Marie Nicole, la première comme institutrice de la 4^{me} classe mixte, et la seconde comme institutrice de l'école mixte du quartier des Cernets.

Agriculture. — L'assemblée générale de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz réunie dimanche à l'Ecole cantonale d'agriculture, a renvoyé le concours de bétail bovin et la loterie qui étaient projetés pour cet automne. En échange, elle a décidé que la moitié de ses ressources disponibles serait affectée à subventionner l'achat de hache-paille. Les acquisitions de ces instruments, faites depuis le 1^{er} janvier dernier, sont au bénéfice de la subvention. Les sociétaires qui voudront profiter de cette allocation devront s'inscrire jusqu'à la fin du mois d'août auprès de M. Hermann Evard, secrétaire de la Société, à Cernier.

L'assemblée a voté en principe une subvention aux acheteurs des matières alimentaires, sauf à examiner ce que la Confédération fera dans ce but. Il est ressorti de la discussion que les agriculteurs ne doivent acheter ni foin, ni paille aux prix actuels, qui sont trop élevés, mais qu'il faut combler le déficit des fourrages en achetant de la farine, du maïs, des tourteaux pour les ajouter au foin et au regain que le paysan a récoltés, et en se procurant de la tourbilitière, afin de pouvoir fourrager la paille des dernières moissons.

La Société du district se chargera de procurer et de vendre à ses sociétaires les semences de céréales pour l'année prochaine.

Une proposition de demander la ré-

duction du prix du sel, amendée en ce sens que l'impôt résultant de la régate du sel ne doit pas être remplacé par un nouvel impôt indirect qui pèserait spécialement sur l'agriculture, a été adoptée.

Après la séance, les membres de l'assemblée visiteront avec intérêt les installations et surtout les cultures de l'Ecole d'agriculture. De secondes récoltes fourragères poussent déjà sur les terres moissonnées, et l'on a surtout remarqué un essai de la culture de la consoude du Caucase, fourrage excellent, fauché déjà trois fois, et qui pourra selon toute probabilité fournir encore deux coupes.

Drainage. — L'entreprise collective de drainage des terrains situés dans le territoire communal de Bevaix et compris dans le périmètre déterminé par le plan des travaux est déclarée obligatoire pour être exécutée conformément aux dispositions de la loi du 30 octobre 1890 sur le drainage, les dessèchements et les irrigations.

Le conseil communal de Bevaix est chargé, en conséquence, de convoquer les intéressés pour qu'ils procèdent à l'élaboration et à l'adoption du règlement de l'entreprise et à la nomination de la commission de drainage.

Boudry. — Aux élections du juge de paix du cercle de Boudry, 701 votants ont pris part au scrutin. M. Jean Montandon, notaire, a été élu par 434 voix contre 267 données à son concurrent, M. Fritz Montandon. Ce dernier était le candidat officiel du parti radical; M. le notaire Montandon, par contre, était porté par un groupe d'électeurs des deux partis.

CHRONIQUE LOCALE

Concert. — Nous avons assisté dimanche soir à un concert donné par le Club théâtral biennois. Cette jeune société s'est fort bien tirée de l'exécution de son programme, dont quelques morceaux ont obtenu les honneurs du bis. Une comédie en un acte, *Mariage au téléphone*, une déclamation, *La Gervaise*, ainsi qu'un monologue, ont agréablement rempli les entr'actes.

Nous remercions vivement les membres du Club biennois des joyeux instants qu'ils nous ont procurés et nous espérons les entendre à nouveau. D.

Pavillon de musique. — On nous informe que le concert que devait donner l'Orchestre Sainte-Cécile, mercredi 23 courant, sera remplacé par celui que donnera la Musique militaire, aujourd'hui, à l'occasion de la fête vénitienne organisée par la S. N. N.

Choses et autres.

Procédé original de conservation des œufs. — De nombreux procédés ont été tentés pour conserver les œufs frais.

Tous les inventeurs s'attaquent à l'extérieur de l'œuf, le recouvrent de quelque substance appropriée ou le vernissent pour empêcher l'accès de l'air. Un chimiste, M. Stroschein, vient d'avoir l'idée nouvelle et originale de s'attaquer à l'intérieur de l'œuf: la chose est plus délicate, mais elle est curieuse et mérite d'être signalée.

On sait que l'œuf contient à l'intérieur de sa coquille une petite chambre à air, laquelle renferme une quantité d'air suffisante, à défaut d'autre chose, pour opérer la décomposition de l'albumine, ou blanc d'œuf par oxydation.

Le chimiste s'empare de cette chambre à air, au lieu de la laisser pleine d'air, il y fait astucieusement pénétrer une solution conservatrice qui chasse le gaz et la remplit entièrement. La solution conservatrice est tout simplement de l'eau fortement salée. Quant à son introduction dans la coquille, elle s'opère au moyen d'une petite seringue à pointe très fine, analogue à la seringue de Pravaz, grâce à laquelle les morphinomanes s'injectent si gentiment leur poison favori sous la peau. Pravaz lui-même n'aurait pas prévu cette application philanthropique et inattendue de son redoutable petit instrument.

Afin de ne rien perdre, en aucun cas, on bouche le tout petit trou de la coquille avec une goutte de paraffine, de mastic, de verre soluble ou de cire, et l'œuf est sous scellés.

Les œufs ainsi injectés restent, paraît-il, pendant plus d'un an, d'une fraîcheur incomparable, sans aucun goût. Voilà une petite découverte qui a son mérite et qui sera appréciée si elle tient ses promesses.

Léon XIII, évêque. — Etant évêque de Pérouse, Léon XIII apprit qu'un de ses curés, au lieu de célébrer l'office du dimanche, s'accordait le plaisir de faire une partie de chasse. Il se rendit dans le village en question, où on lui dit en effet qu'il n'y aurait pas d'office, le curé étant à la chasse. « Eh bien! fit-il, c'est moi qui vais dire la messe. » Il la dit, et écrivit ensuite sur une carte à l'adresse du curé les mots suivants: « Prière à M. le curé (un tel), dans le cas où, au lieu de remplir son devoir, il préférerait encore aller à la chasse, d'en avertir le soussi-

gné, afin qu'il puisse de nouveau venir dire la messe à sa place. Joachim Pecci, évêque. »

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 21 août.

La presque unanimité des journaux constatent le triomphe de la République et l'écrasement des partis réactionnaires dans le scrutin d'hier.

On connaît maintenant 571 résultats, dont 312 républicains modérés, 32 radicaux socialistes, 13 ralliés, 59 réactionnaires.

On calcule qu'il y aura au total 161 ballottages, qui tourneraient de la façon suivante: au profit de la droite 3, au profit des ralliés 13, au profit des modérés 30, au profit des opportunistes 49, au profit des radicaux 63, au profit des boulangistes 5.

Considéré au point de vue du mouvement d'opinion vers les ralliés et les socialistes et de la formation d'une majorité gouvernementale, le premier tour de scrutin donne les constatations suivantes: alors qu'on croyait au succès d'un certain nombre de ralliés et de socialistes, l'élection de treize ralliés et de neuf socialistes purs est seulement acquise. Après le premier tour, le noyau sur lequel on peut compter pour la constitution d'une majorité gouvernementale s'est accru de soixante-cinq voix environ. C'est donc un gros succès au point de vue de l'avenir, et personnellement pour M. Dupuy.

Rome, 21 août.

Par un décret du ministre de l'intérieur, sont suspendus de leurs fonctions à la suite des incidents de samedi et de dimanche qui se sont produits à la place Farnèse: 1^o le préfet de Rome, le sénateur Calenda; 2^o le directeur de la police de Rome, M. Sandri; 3^o l'inspecteur de police du quartier comprenant le palais Farnèse, M. Mameti. Par un autre décret, il a été nommé une commission d'enquête pour établir la responsabilité des fonctionnaires civils et militaires qui n'ont pas exécuté les instructions reçues concernant la sauvegarde de l'ordre public à Rome.

De grandes mesures de précaution sont prises dans la crainte de troubles lundi soir. Non-seulement la place Farnèse est gardée militairement, mais le palais lui-même sera entouré d'un cordon de troupe. Même précaution est prise au palais Rospigliosi, siège de l'ambassade de France auprès du Vatican.

— Beaucoup de maisons de Naples sont pavoisées de drapeaux en deuil. Lundi, à partir de midi, les démonstrations hostiles à la France ont commencé. Des bandes ont parcouru la ville en criant: « Vive l'Italie! A bas la France! » et ont obligé les Français à couvrir leurs enseignes, cassant toutes celles qui n'étaient pas couvertes ou enlevées.

— Le préfet de Messine est allé chez le consul de France et lui a exprimé ses regrets pour l'affront fait à l'écusson du consulat.

— Un groupe d'environ 500 ouvriers de Rome voulant faire une manifestation de solidarité avec les victimes d'Aigues-Mortes a été dispersé place Colonna, après les sommations légales faites par la force publique. Plusieurs arrestations ont été opérées. Un manifeste du maire invite la population au calme et au maintien de l'ordre.

AVIS TARDIFS

Société Suisse des Commerçants
SECTION DE NEUCHÂTEL

AVIS

L'assemblée générale extraordinaire convoquée pour ce soir est renvoyée à demain mercredi, à la même heure au local. (Motif de renvoi: fête nautique).

Le Comité.

Banque cantonale neuchâteloise

Nous sommes acheteurs de:
3 3/4 % Etat de Neuchâtel 1891, à 100 et int.
4 1/2 % ditto 1877, à 103
4 % Municipalité de Chaux-de-Fonds 1887, à 101.50 et intérêt.

Nous sommes vendeurs de
3 1/2 % Commune de Neuchâtel 1893, à 99 et intérêt.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^{ie}